

Rapport de la Société pour 1951 : résumé

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **42 (1952)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au 1^{er} temps de la reprise des 4 mesures de I, le meneur fait un demi-tour à droite et sa compagne un pas sur place, du pied droit. Ils se reprennent les mains et les autres couples restent immobiles (*fèr in*).

Durant les 2^e, 3^e et 4^e temps, le meneur et sa danseuse font 3 pas (*bé lon vyédje, – I ne*). Les évolutions des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e temps de la reprise sont les mêmes que ci-dessus (*sè tchu kè le feré. – S'i le*).

II Durant les 4 mesures de ce motif musical, le meneur prend les mains de sa partenaire et fait une ronde avec elle, en tournant à gauche. Tous les autres couples font de même. (*di an l'èlonbrate, – Tó le monde le sèré. – L'èlon.*)

III Durant les 8 temps des 4 mesures de ce motif musical, le meneur entraîne sa cavalière, en 8 pas sautés ou non, à la queue de la file, en la tenant par la main droite levée, tandis que les autres couples avancent puis reculent de 4 pas. (*brate voule, voule, – L'èlonbrate vouleré.*)

Les évolutions de ces trois figures I, II et III sont reprises jusqu'à la fin du 7^e couplet, voire même jusqu'à ce que le meneur et sa compagne soient revenus en tête de la file.

Quand le couple de tête rejoint la queue de la colonne, les autres couples peuvent former un pont (voir la figure).

A la fin de la 2^e figure (7^e et 8^e temps du motif musical) le meneur ajoutot, au-lieu de chanter «*Tó lo monde lo sèré*», s'écriait parfois, en faisant sauter sa partenaire: «*Satán l'èdjolat!*», Sautons l'adjoulote!¹⁹ ...

Après l'harmonica, la clarinette, le violon, que remplaça l'accordéon diatonique ou chromatique, de petits orchestres à cordes, à bois, à cuivres, donnèrent le coup de grâce à toutes les chansons à danser de nos pères. Elles déclinaient d'ailleurs depuis longtemps, pour céder la place aux danses sans paroles qu'étaient la schottisch, la polka, la valse et la mazurka.

Toutefois, comme l'histoire est un perpétuel recommencement et que rien ne meurt, la chanson à danse a réapparu sous une autre forme avec la musique syncopée du jazz nègre.

Comme les sociétés dites des «Vieilles chansons», qui se créent un peu partout, remettent aussi en honneur les costumes et les danses d'autrefois, qui sait si les «vouéyeri» qui firent les délices de nos aïeux ne feront point aussi celles de nos après-venants?

Rapport de la Société pour 1951 (Résumé)

Le 31 décembre 1951, la Société comptait 854 membres, soit 17 de plus qu'en 1950. Cette augmentation est due en bonne partie au travail de M. Dr Marius Fallet, membre du Conseil de notre Société. L'effectif de nos membres a donc environ doublé depuis 1936.

¹⁹ Voir aussi «Danses des Provinces de France», Editions Jacques Vautrain.

Mais si satisfaisant que soit le résultat, nous ne saurions nous en contenter: il faut que nos efforts soient connus et soutenus dans de plus larges cercles de la population.

MM. Dr H. Burkhardt (Zurich) et Dr Marius Fallet (La Chaux-de-Fonds) ont été appelés à faire partie de notre Conseil.

Publications

La Société a publié au cours de l'année:

1. «Archives des Traditions populaires suisses», vol. 47.
et «Heimat und Humanität» publication jubilaire pour les 60 ans de M. le Professeur K. Meuli.
2. Schweizer Volkskunde (Bulletin) 6 fascicules; rédaction: Dr Wildhaber.
3. Folklore suisse (Bulletin) 4 fascicules; rédaction: F.-X. Brodard.
Ces deux publications se présentent sous un nouvel aspect.
4. Atlas de folklore suisse, 2^e partie.
5. Bibliographie Internationale des Arts et Traditions Populaires, sous les auspices de la C.I.A.P. et avec l'aide de l'UNESCO.

Vont sortir de presse:

1. Atlas de folklore suisse, 2^e partie.
2. Melchior Sooder, Bienenvolkskunde der Schweiz.
3. Ziedonis Liegers, Ethnographie Lettone.
Ouvrages en préparation:
1. Atlas de folklore suisse, suite.
2. A. Piguet, Le Sentier, monographie de ce village.
3. Ed. Strübin, Die neueste Entwicklung des volkstümlichen Lebens im Kanton Baselland.
4. Rätoromanische Volkslieder (2. Folge) chants religieux de la partie protestante des Grisons, recueillis par Tumasch Dolf et G. Cloetta.
5. Bibliographie Internationale des Arts et Traditions Populaires (1948 et 1949).

Assemblée annuelle

Après le Tessin, ce fut au tour de Brugg de nous accueillir. Assemblée bien fréquentée où, pour la première fois, on aborda un thème unique d'études: le folklore juridique. Le musée de Vindonissa et l'excursion à Zurzach nous ont laissé aussi le meilleur souvenir.

Le 12 juillet 1951 nous arrivait une bonne nouvelle: le Département fédéral de l'Intérieur nous allouait un don de 20,000.- francs sur le résultat de la vente des écus 1948, pour nous aider dans nos recherches et nos publications. Différents dons nous ont également permis de publier un volume jubilaire des Archives.

Fonds national pour la recherche scientifique

Les dons de nos membres ont augmenté de 5,000.- francs le capital. Nos autorités fédérales s'intéressent de plus en plus à ces recherches. Nous avons l'espoir que le folklore bénéficiera lui aussi de cette sollicitude.

Institut et bibliothèque

De nombreux visiteurs, dont un grand nombre d'étrangers sont venus à notre Institut. Le service de prêts a fonctionné normalement; la bibliothèque s'est accrue de 526 livres et brochures (achats, dons et échanges) dont 22 nouveaux périodiques.

Les travaux de classement ont été poursuivis et intensifiés.

Nous avons augmenté de 42 la collection de nos diapositifs.

Au cours de l'hiver MM. les professeurs Geiger, Meuli et Wackernagel ont présidé des exercices de séminaire ayant trait au folklore.

Atlas et Enquête

La seconde livraison de l'Atlas de folklore suisse a paru. La troisième est en préparation. Cette publication suit son cours, et recueille les plus vifs éloges.

M. Trümpy a pu ajouter à l'Enquête une quantité de précieux documents littéraires anciens.

Archives de la chanson populaire

Notre principale activité a consisté à recueillir des chants dans les cantons du Tessin, des Grisons, du Valais. Excellent travail, résultats remarquables. Ce sont des centaines de chants populaires qui ont été ainsi enregistrés.

Une action semblable va être entreprise pour le Jura. La collection de chants en français s'est augmentée de la collection de M. Jules Surdez. Elle comprend actuellement 1747 pièces.

Etude de la maison rurale en Suisse

Notre comité a subi plusieurs mutations. Travaux de classification (catalogue des livres et registre). Dans divers cantons, relevés de situation.

Ex-voto

L'enquête concernant les ex-voto est terminée. Ses occupations et une longue maladie ont empêché M. Dr Baumann de s'occuper des publications envisagées à ce sujet.

Collection de modèles de pâtisseries

La collection est déjà importante. Elle n'a guère pu s'augmenter cette année par suite de diverses circonstances.

Prise de films

Pas de nouvelles prises de films. Copies en vue de la location. Achat de prises de vues intéressantes au point de vue folklorique.

Notre assemblée annuelle

Elle aura lieu en Valais, cet automne du 4 au 6 octobre, à Sion et à Brigue. Nous aurons le temps d'en reparler; mais que dès maintenant on se dise: «J'y serai». Notre revue publiera à cette occasion un numéro consacré au Valais dont le folklore si riche et si varié pourrait fournir à lui seul le contenu de livres entiers.